



Bureau de la
vérificatrice générale
Ville d'Ottawa



SEPTEMBRE 2025

RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES PROCÉDURES DE SUIVI

Table des matières

Remerciements	1
1. Contexte	2
2. Vue d'ensemble	2
3. Résultats (vérifiés) du BVG	3
4. Statut des recommandations selon la direction (non vérifiées)	3
5. Chronologie des recommandations en souffrance	4
6. Secteurs comportant des risques majeurs	5

Remerciements

Monsieur le Maire, chers membres du Comité de la vérification et chers membres du Conseil municipal,

Je suis heureuse de déposer ce rapport sur les procédures de suivi appliquées par le Bureau de la vérificatrice générale de la Ville d'Ottawa. Ce rapport fait le point sur les mesures adoptées par la direction pour corriger les lacunes soulevés dans les précédentes missions et enquêtes ainsi que dans l'évaluation de ces mesures par le Bureau.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour la collaboration et l'aide apportées au Bureau par le personnel de la Ville.

Cordialement,



Nathalie Gougeon, CPA, CA, CIA, CRMA, B. Comm.

Vérificatrice générale

1. Contexte

Conformément aux [Normes internationales d'audit interne](#) de l'Institut des auditeurs internes, la [Charte de vérification](#) du Bureau de la vérificatrice générale (BVG) oblige la vérificatrice générale à « faire le suivi des constats des missions et [...] confirmer la mise en œuvre des recommandations ou des plans d'action, en plus de communiquer chaque semestre les résultats au Comité de la vérification ».

Le BVG soumet, au Comité de la vérification et au Conseil municipal, un rapport semestriel sur les résultats des procédures de suivi qui ont porté sur des recommandations déjà déposées et échues, en plus de mettre en lumière les secteurs comportant des risques majeurs qui découlent de recommandations qui sont toujours en instance et qui réclament plus d'attention de la part de l'administration de la Ville. Le dernier rapport que nous avons déposé auprès du Comité de la vérification sur les procédures de suivi l'a été en **avril 2025**. Le présent rapport semestriel porte sur la période comprise entre **janvier et juin 2025**.

Nos missions visent à améliorer les pratiques de gestion, à rehausser l'efficacité opérationnelle, à recenser les économies réalisables et à corriger des problèmes précis. Les procédures de suivi sont destinées à évaluer les progrès accomplis par la direction dans la mise en œuvre des recommandations issues de nos rapports. Ce rapport ne vise pas à évaluer chacune des différentes recommandations. Il fait plutôt état de notre évaluation globale des progrès accomplis jusqu'à maintenant dans l'ensemble des missions terminées.

Le lecteur peut consulter sur notre [site Web](#) les détails du processus de suivi du BVG.

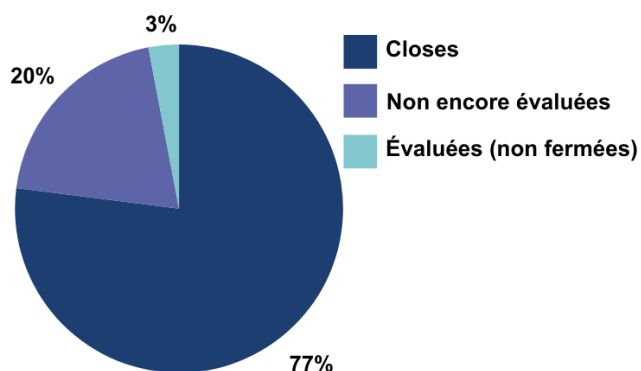
2. Vue d'ensemble

La **pièce 1** ci-après illustre l'ensemble des résultats des **480 recommandations** déposées par le BVG depuis 2019. Il s'agit entre autres des recommandations que nous avons évaluées dans ce rapport et dans des rapports de suivi antérieurs, ainsi que de celles qu'il faut évaluer.

Le BVG a évalué **384 (80 %)** de ces 480 recommandations :

- **386 recommandations (77 %)** ont été évaluées et closes;

Pièce 1 – Statut général des recommandations déposées depuis 2019



- **16 recommandations (3 %)** sont partiellement achevées selon l'évaluation et obligent à mener un suivi complémentaire.

Le BVG doit encore examiner **96 (20 %)** de l'ensemble des recommandations déposées depuis 2019¹. Le lecteur trouvera dans la section 4 ci-après d'autres précisions sur ces recommandations.

3. Résultats (vérifiés) du BVG

Le BVG a revu **80 recommandations** dans la période comprise entre janvier et juin 2025; 71 ont été closes, alors que les neuf autres sont toujours partiellement achevées, ce qui oblige à mener un suivi complémentaire. Les recommandations qui sont closes peuvent comprendre celles qui ont été intégralement appliquées par la direction ou les recommandations qui ne sont pas entièrement mises en œuvre dans les cas où le risque résiduel est jugé faible et ne justifie pas un suivi complémentaire du BVG.

Il convient de signaler que trois rapports de suivi ont été établis et sont présentés au Comité de la vérification parallèlement au présent rapport. Nous avons décidé d'établir des rapports sur les travaux de suivi menés relativement à la Vérification de la gestion des risques de l'entreprise, à la Vérification de la cybersécurité et à l'Enquête sur la cybersécurité, afin d'apporter un nouvel éclairage sur le statut des recommandations pour ces questions critiques.

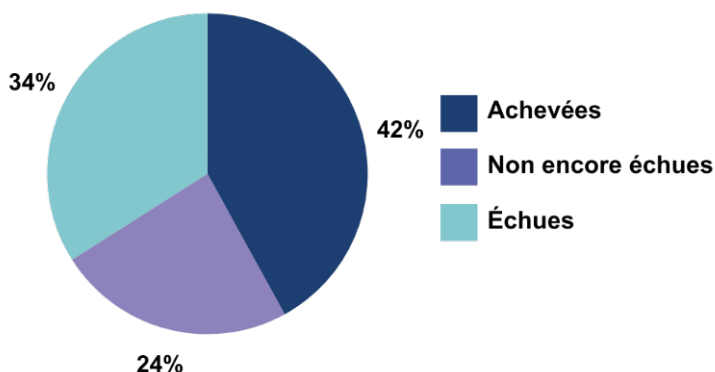
4. Statut des recommandations selon la direction (non vérifiées)

Parmi les **96 recommandations** qui n'ont pas encore été évaluées par le BVG :

- 95 sont traitées par la direction de la Ville d'Ottawa;
- une est traitée par la Commission de service police d'Ottawa;

Parmi ces **95 recommandations**, la direction a fait le point de la situation en date du 30 juin 2025, en plus d'en faire état dans la **pièce 2** :

Pièce 2 – Statut attesté par la direction
(non encore évalué par le BVG)



¹ Il y a encore trois recommandations en suspens à l'issue de la Vérification des Pratiques de gestion des contrats – Contrat du site de la décharge du chemin Springhill (2018). Deux de ces recommandations n'ont pas encore été appliquées par la direction. (La date d'échéance était fixée au quatrième trimestre de 2019.) La dernière recommandation a été jugée partiellement achevée d'après les travaux de suivi du BVG et la direction doit toujours terminer les travaux nécessaires pour clore cette recommandation. (La date d'échéance révisée a été fixée au deuxième trimestre de 2022.) En date de juin 2025, la direction a indiqué avoir comme date d'achèvement cible le T3 2025.

- 42 % (40) des recommandations sont achevées et sont prêtes à examiner par le BVG;
- 34 % (32) sont échues;
- 24 % (23) ne sont pas encore échues.

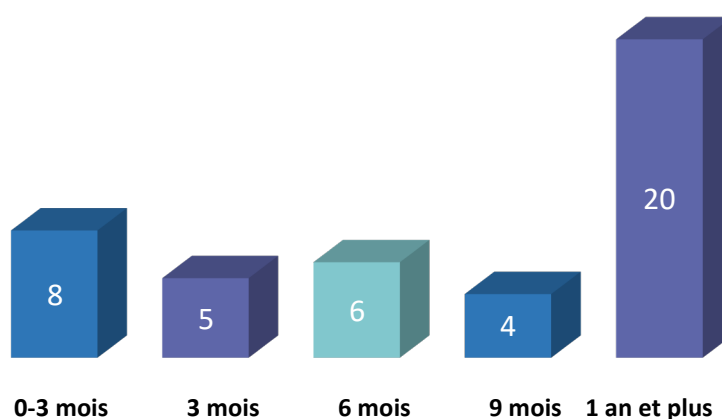
Veillez noter que ces résultats ne sont pas vérifiés.

5. Chronologie des recommandations en souffrance

La **pièce 3** reproduite ci-après fait état du délai écoulé pour chacune des recommandations en souffrance. Il s'agit de 32 recommandations non évaluées et de 11 recommandations déjà évaluées, mais jugées « partiellement complètes » par le BVG.

Pièce 3 – Chronologie des recommandations en souffrance (au 30 juin 2025)

Nombre de recommandations échues



La **pièce 4** fait état des missions précises correspondant aux recommandations échues depuis un an ou plus.

Pièce 4 – Recommandations échues depuis un an ou plus

Missions	Nombre de recommandations échues depuis un an et plus
Vérification de la Sécurité municipale (2019)	1
DGTPE – Gestion des contrats (2019)	1
Vérification de la Gestion des installations (2020)	4
Enquête sur la cybersécurité (2022)	6

Missions	Nombre de recommandations échues depuis un an et plus
Vérification de la cybersécurité (2023)	5
Vérification des autobus non polluants : Sprint 3 (2023)	3
Total	20

Les recommandations déposées dans le cadre des missions de vérification et des enquêtes énumérées ci-dessus accusent beaucoup de retard par rapport au calendrier et n'ont pas été complètement mises en œuvre conformément aux délais que la direction s'est engagée à respecter. Nous croyons savoir que dans certains cas, des liens de dépendance ont empêché de les appliquer, et la direction a proposé une date cible révisée. Dans bien des cas, la direction a jugé que les recommandations étaient achevées; toutefois, d'après nos travaux de suivi, notre évaluation nous a permis de constater qu'elles étaient partiellement achevées et qu'il fallait leur consacrer d'autres travaux pour les clore. Le Bureau surveille ces points pour s'assurer que les recommandations sont appliquées le plus tôt possible pour l'exercice de notre suivi. Nous attirons également l'attention, dans la **section 6** ci-après, sur certaines recommandations qui appartiennent à cette catégorie et qui comportent des risques majeurs.

6. Secteurs comportant des risques majeurs

Alors que dans la section ci-dessus, nous faisons état de la chronologie des recommandations en souffrance, nous avons cerné ci-après les secteurs comportant des risques majeurs et qui méritent un examen plus attentif.



Vérification de la cybersécurité – En septembre et en décembre 2023, nous avons publié respectivement, sur la cybersécurité, un rapport préliminaire, puis un rapport de vérification. En date de juin 2025, deux (2) recommandations du rapport préliminaire et trois (3) recommandations du rapport de vérification étaient en souffrance depuis plus d'un an. Le BVG a examiné chacune de ces recommandations, et d'après son évaluation, elles étaient partiellement achevées, et il fallait s'attendre à y consacrer d'autres travaux pour les achever dans la période comprise entre le troisième trimestre de 2025 et le quatrième de 2026. Puisque ces recommandations visent à prévenir les risques de cybersécurité relatifs aux actifs de la Ville, notre Bureau continue d'en surveiller attentivement l'application.



Enquête sur la cybersécurité – Nous avons exprimé six recommandations dans ce rapport d'enquête déposé à huis clos en juin 2022. La direction s'est engagée à appliquer ces recommandations d'ici la fin de 2022. D'après les comptes rendus que la direction nous a adressés, des travaux sont menés actuellement pour donner suite à quatre (4) des recommandations. La direction a jugé que deux (2) recommandations étaient achevées en date de décembre 2024, et selon l'évaluation du BVG, elles étaient partiellement achevées, et il fallait s'attendre à y consacrer d'autres travaux pour les achever d'ici au troisième trimestre de 2025. Puisque ces recommandations visent à prévenir les risques de cybersécurité relatifs aux actifs de la Ville, notre Bureau continue d'en surveiller attentivement l'application.



Vérification de la Gestion des installations – Parmi les 34 recommandations dont fait état ce rapport de vérification déposé en novembre 2020, quatre (4) devaient être achevées en septembre 2023 et étaient en souffrance depuis plus de 12 mois en date du 30 juin 2025. Il est important de noter que l'une (1) de ces recommandations est jugée comme partiellement achevée et qu'elle nécessite un suivi. Les trois (3) autres recommandations n'allaient être achevées que lorsque les plans de gestion des actifs d'après les services (PGAServ) seraient disponibles; ils ont été approuvés en juin 2025. La direction a fait savoir qu'elle continue de créer des stratégies pour corriger les lacunes constatées dans les PGAServ et qu'elle prévoit de les mettre au point d'ici la fin de 2025.